Conseil du 11e arrondissement de Paris
Séance du mardi 30 septembre 2025

Vœu relatif à la plantation d'un arbre en mémoire d'Ilan Halimi

Le Conseil du 11e arrondissement,

Considérant que l'antisémitisme gangrène de plus en plus notre société et que la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et toutes les formes de discriminations constitue une priorité absolue pour la Ville de Paris ;

Considérant que l'assassinat barbare d'Ilan Halimi en 2006 a profondément choqué notre pays et encore plus notre arrondissement où il travaillait ;

Considérant la profanation de la mémoire d'Ilan Halimi par l'abattage sauvage de l'arbre commémorant son souvenir et dénonçant son assassinat, dans la nuit du 13 au 14 août 2025 à Épinay sur Seine ;

Considérant que la mémoire de ce crime antisémite doit être entretenue et transmise aux jeunes générations pour rappeler la gravité de la haine et l'exigence de fraternité ;

Sur proposition de Guillaume POITOUX, rapporteur ;

EMET LE VŒU

Que la Mairie du 11e arrondissement de Paris engage les démarches nécessaires pour organiser des actions destinées au grand public afin d'honorer la mémoire d'Ilan Halimi, de réaffirmer solennellement notre rejet de l'antisémitisme et de transmettre ces valeurs aux jeunes générations. Ces actions feront l'objet d'une concertation préalable avec la famille d'Ilan Halimi et pourront prendre des formes diverses : plantation d'un arbre, apposition d'une plaque commémorative, activités de sensibilisation dans les écoles de l'arrondissement.

Résultat des votes :

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11e, du groupe Communiste et Citoyen, du groupe Changer Paris, et M. Guillaume POITOUX.

Le vœu est adopté à l'unanimité